

BAREME DES HONORAIRES

A compter du 1^{er} JANVIER 2023

TRANSACTION (TVA 20 % incluse)

- Vente comprise entre 0 € et 100 000 € : forfait 5 000 à 6 000 € maximum
- Vente comprise entre 100 000 € et 150 000 € : forfait 6 000 à 8 000 € maximum
- Vente comprise entre 150 000 € et 200 000 € : forfait 8 000 à 10 000 € maximum
- Vente comprise entre 200 000 € et 300 000 € : forfait 10 000 à 15 000 € maximum
- Vente supérieure à 300 000 € : A négocier
- Fonds de commerce : 10 % (avec minimum de 6 000 €)

Ces forfaits sont à la charge du vendeur

AUCUN HONORAIRE DU AVANT LA CONCLUSION DE LA VENTE

- Rédaction d'un compromis de vente non finalisé : 150 € à la charge de l'acquéreur
- Estimation écrite : à partir de 100 € ou gratuite si prise de mandat de vente

GESTION LOCATION (TVA 20 % incluse)

- Visite + constitution du dossier + rédaction de bail : un mois de loyer (minimum de 400 € en cas de loyer inférieur avec un maximum de 8 € / m²), réparti ½ à la charge du bailleur et ½ à la charge du locataire.
- Etat des lieux : 3 € / m² à la charge du bailleur et offert si gestion du bien par l'agence.
- Honoraires de Gestion : 6 % HT soit 7,20 % TTC jusqu'à 8 % HT soit 9,60 % TTC maximum.